

**norme européenne****NF EN 10251****Décembre 1997**

norme française

Indice de classement : C 28-912

ICS : 29.030 ; 77.140.40

Matériaux magnétiques

**Méthodes de détermination  
des caractéristiques géométriques  
des tôles magnétiques en acier**

E : Magnetic materials — Methods of determination of the geometrical characteristics of electrical steel sheet and strip

D : Magnetische Werkstoffe — Verfahren zur Bestimmung der geometrischen Kenngrößen von Elektroblech und -band

**Norme française homologuée**

par décision du Directeur Général de l'AFNOR le 20 novembre 1997 pour prendre effet le 20 décembre 1997.

Remplace la norme homologuée NF C 28-912, d'octobre 1983.

**Correspondance**

La norme européenne EN 10251:1997 a le statut d'une norme française. Elle est techniquement en conformité avec la norme internationale CEI 404-9.

**Analyse**

Le présent document, qui s'applique aux tôles magnétiques, décrit les méthodes de détermination des caractéristiques géométriques suivantes :

- planéité ;
- courbure résiduelle ;
- rectitude ;
- hauteur de bavure.

**Descripteurs****Thésaurus International Technique** : tôle métallique, alliage magnétique, circuit magnétique, acier, méthode d'essai, détermination, caractéristique géométrique, définition, planéité, rectitude, courbure.**Modifications**

Le document remplacé ne décrivait que la détermination de la courbure résiduelle.

**Corrections**Éditée et diffusée par l'Association Française de Normalisation (AFNOR), Tour Europe 92049 Paris La Défense Cedex  
Tél. : 01 42 91 55 55 — Tél. international : + 33 1 42 91 55 55

## Membres de la commission de normalisation

Président : M ROCHE

Secrétariat : BNS

M	BELGRAND	UGINE SA
M	BOSS	FRANCE TRANSFO
M	BRISSONNEAU	ENSIEG
M	DURAND	EDF DER
M	KREMPT	FRANCE TRANSFO
M	LAVERNY	UGINE SA
M	LAVIELLE	JEUMONT SCHNEIDER INDUSTRIE
M	MANFE	LEROY SOMER
M	MELOT-CUPILLARD	R. BOURGEOIS
M	MICHELIN	PRECILEC
M	POITTEVIN	GEC ALSTHOM
M	QUANG MINH PHAM	UTE
M	ROCHE	BNS
M	VANDAMME	UGINE SA
M	VARCIN	CREUSOT-LOIRE INDUSTRIE
M	VERDUN	UGINE SA
M	VERIN	MECAGIS
MME	VEROLLET	AFNOR

### ***Avant-propos national***

#### *Références aux normes françaises*

*La norme mentionnée à l'article «Références normatives» n'a pas de correspondance dans la collection des normes françaises : elle peut être obtenue auprès de l'AFNOR.*

---

ICS : 29.040.10 ; 77.140.50

Descripteurs : tôle métallique, alliage magnétique, circuit magnétique, acier, méthode d'essai, détermination, caractéristique géométrique, définition, planéité, rectitude, courbure.

**Version française**

**Matériaux magnétiques — Méthodes de détermination  
des caractéristiques géométriques des tôles magnétiques en acier**

Magnetische Werkstoffe — Verfahren  
zur Bestimmung der geometrischen Kenngrößen  
von Elektroblech und -band

Magnetic materials — Methods of determination  
of the geometrical characteristics of electrical steel  
sheet and strip

La présente norme européenne a été adoptée par le CEN le 1995-10-21.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la norme européenne.

Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Secrétariat Central ou auprès des membres du CEN.

La présente norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version faite dans une autre langue par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale, et notifiée au Secrétariat Central, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède et Suisse.

**CEN**

COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION

Europäisches Komitee für Normung  
European Committee for Standardization

**Secrétariat Central : rue de Stassart 36, B-1050 Bruxelles**